

Séance du **24 février 2011**

Présidence de **M. Vladimir d'Angelo**, président

Rapport sur rapport-préavis en « Réponse au postulat de M. S. Ansermet, Mme F. Despot, M. J.-P. Narbel « Electricité et charbon... le couple maudit ! » (02/2011)

Rapporteur : M. Alexandre Vallotton

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le rapport-préavis no 02/2011, du 20 janvier 2011, en réponse au postulat de M. S. Ansermet, M^{me} F. Despot, M. J.-P. Narbel « Electricité et charbon... le couple maudit ! » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de prendre acte du rapport-préavis en réponse au postulat de M. S. Ansermet, M^{me} F. Despot, M. J.-P. Narbel « Electricité et charbon... le couple maudit ! » et de considérer ce postulat comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **24 février 2011**.

Adopté à une très large majorité (deux avis contraires et une abstention).

Pour extrait conforme le 28 février 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président
Vladimir d'Angelo



la Secrétaire
Carole Dind

